

NUMÉRO DE LA DÉCISION : 2015 QCCTQ 1274
Finale

DATE DE LA DÉCISION : 20150527

NUMÉRO DE LA DEMANDE : 310902

PERSONNE DÉSIGNÉE : Patricia Caron

Personne(s) visée(s) :

9133-1322 QUÉBEC INC.

NIR : R-569146-5

Demandeur

DÉCISION

- [1] La demande a pour objet l'autorisation de céder ou autrement aliéner un ou des véhicules lourds immatriculés au nom de 9133-1322 QUÉBEC INC.
- [2] Le demandeur a donné l'identité de l'acquéreur de ces véhicules conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec¹.
- [3] La cession ne vise pas à contrer l'application d'une mesure administrative imposée par la Commission ou à se soustraire à l'application de la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds².

PAR CES MOTIFS,**la Commission des transports du Québec :****ACCUEILLE**

la demande;

AUTORISE

la cession du ou des véhicules lourds identifiés ci-après:

MARQUE :

GMC

ANNÉE :

2008

NUMÉRO DE SÉRIE :

J8DE5W16687900979

MARQUE :

ISUZU

ANNÉE :

2010

NUMÉRO DE SÉRIE :

JALE5W164A7301701

À L'ACQUÉREUR SUIVANT : GARAGE BÉLISLE INC

Patricia Caron
Personne désignée

¹ L.R.Q. c. T-12, R. 13.01.² L.R.Q. c. P-30.3.